



Micro-crèche « Les Fleurs des Champs »

Livret d'accueil

Micro-crèche « Les fleurs des champs »
Résidence st Antoine
06 710 Villars sur var
Tél 04.93.02.66.10

LES FLEURS DES CHAMPS, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

La crèche « Les fleurs des champs » est un équipement intercommunal géré par la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Elle a une capacité de **10 places** (elle peut recevoir au maximum 11 enfants en même temps), elle a pour objet d'accueillir pendant la journée des enfants **de trois mois à quatre ans** en accueil régulier ou occasionnel, des enfants **de trois à quatre ans**, le mercredi et pendant les vacances scolaires, des enfants de 3 mois à 3 ans en « urgence »

La crèche "Les fleurs des champs" est ouverte en 2012 (arrêté préfectoral du 23/08/1985), sur l'initiative d'un groupe de jeunes mères.

La Communauté de Communes Alpes bénéficie du soutien financier de :

- La Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) dans le cadre du contrat « enfance jeunesse »
- La participation des parents,
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Le Conseil Départemental

L'établissement d'accueil du jeune enfant dispose d'un projet d'établissement, éducatif et d'un règlement intérieur. Ces documents sont à votre disposition. Ils vous permettront de mieux comprendre dans quel sens travaille l'équipe éducative.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30**.

La crèche est fermée 1 semaine en fin d'année et 4 semaines en août.

Vous pouvez à tout moment joindre « Les fleurs des champs » :

Par téléphone au 04.93.02.66.10,

Par mail ngatti@alpesdazur.fr

ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Le projet éducatif de la Communauté de Communes est basé sur l'apprentissage de l'autonomie et sur le respect de soi-même et des autres.

« Aide-moi à agir seul, ne fais pas à ma place, mais ne sois pas absent. »

L'inscription :

Les familles qui désirent une place pour leur enfant, sont conviées à téléphoner à la responsable de l'accueil, pour que l'enfant soit inscrit en liste d'attente, elle va leur demander leur besoin en terme de jours et heures de garde, et leur expliquer le fonctionnement de la structure.

Au fur et à mesure que des places sont disponibles (en général en septembre quand les 3 ans entrent à l'école) elle en informe les familles par courrier.

L'admission :

Les enfants qui entrent en crèche avant leurs 4 mois devront être vus par le médecin de la crèche.

Les enfants de plus de 4 mois devront présenter un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

Les vaccinations obligatoires sont celles préconisées par la législation en vigueur.

Lors de l'adaptation pensez à présenter le carnet de santé de l'enfant.

L'adaptation :

Papa, maman,

Pour que je puisse découvrir mon nouvel univers, écoute...
J'aimerais visiter la crèche avec toi
Faire connaissance des personnes avec toi
Tu sais, j'ai envie de rester,
Mais je n'ai pas envie d'être séparé de toi.
Ne me gronde pas si j'ai le cœur gros
Si je pleure et si la crèche ne m'enchant pas
Dès le premier jour.
Si je pouvais emporter un objet chéri,
Je me sentirais un peu plus rassuré.
Ne pars pas en cachette derrière mon dos,
Je serai affolé,
Je n'oserai plus te quitter des yeux
De peur que tu ne disparaisses à nouveau.
Fais pas durer les au revoir
Comme si c'était moi qui te laissais,
Dis-moi à quel moment tu viendras me chercher,
Je ne connais pas les heures
Et le temps me paraît plus long qu'à toi.
J'aimerais que tu me racontes ce que tu as fait
Pendant mon absence
J'aimerais que tu me laisses un peu de temps pour venir vers toi,
Tu sais, moi aussi j'aurai des choses à te raconter.
Alors dis-moi que nous prendrons le temps de nous parler,
Le temps de nous retrouver...

L'adaptation permet de faire connaissance, avec les lieux, l'équipe de travail, les autres enfants d'une part, avec l'enfant, ses parents, ses habitudes pour l'équipe de travail. D'autre part, elle permet aussi aux parents de se séparer progressivement de leur enfant, en prenant confiance.

L'adaptation nécessite que les parents se rendent disponibles, ce qui peut paraître une contrainte est souvent du temps et du bien-être gagné pour le futur.

Environ un mois avant l'entrée en crèche, les parents seront contactés pour fixer un rendez-vous pour débiter l'adaptation qui va se dérouler progressivement selon le rythme de l'enfant.

Dans un premier temps l'adulte reste avec l'enfant, puis le laisse de plus en plus longtemps. L'enfant apprend à gérer la séparation, à comprendre que ses parents reviennent.

Après l'adaptation, il est important que l'enfant vienne très régulièrement au moins pendant les 2 premiers mois.

Nous demandons aux parents qui le veulent bien de constituer un petit album photo à leur enfant afin que nous puissions le regarder de temps en temps avec l'enfant et faire ainsi le lien avec sa famille (parents, frères, sœurs, grands-parents, chien, chat... tous ceux qui l'entourent de près ou de loin...)

L'accueil au quotidien :

Les parents en arrivant, accrochent le manteau **portant le nom** de leur enfant, leur mettent leurs chaussons et déposent les chaussures dans le casier de l'enfant

Ensuite **ils accrochent la photo de l'enfant sur le tableau**, ils l'enlèveront en partant. Les adultes qui travaillent inscrivent également leur prénom. Cela permet à l'enfant et l'adulte qui l'accompagne de savoir ainsi qui est là pour les accueillir.

Ils déposent ses affaires dans son casier (Les sacs peuvent être déposés dans les casiers de l'entrée une fois vidés)

L'enfant pour mieux gérer la séparation peut garder son « doudou » ou sa tétine, qu'on lui proposera de quitter plus tard dans la maison des doudous, il peut y accéder quand il en a besoin.

Les parents et les enfants se disent au revoir, nous insistons pour que les parents ne partent pas en cachette.

Il vaut mieux un enfant triste ou en colère qu'un enfant qui se sent abandonné.

L'ensemble de ce rituel donne des points de repère à l'enfant et lui permet de se sentir installé en confiance, par l'adulte qui l'accompagne.

Quand vous venez chercher votre enfant, pensez à vérifier son casier, prendre le linge sale, prendre le courrier, lire les affiches, prendre votre facture et la régler via le portail Famille ou en déposant un chèque dans la boîte aux lettres (ordre : TRESOR PUBLIC)

Merci de nous fournir une « pochette » au nom de l'enfant pour que l'on puisse y mettre le linge sale

Tenez-nous au courant de tout événement qui pourrait expliquer un changement de comportement ou d'humeur de votre enfant à la crèche : maladie, absence d'un des parents, décès dans la famille (même du hamster...), séparation, mauvaise nuit...

Signalez impérativement toute maladie ou prise de médicament, ainsi que l'heure où il a été donné.

Respectez les horaires d'accueil 7h30-18h30, afin que nous soyons disponibles pour vous recevoir. Essayez d'arriver avant 9h30 le matin et évitez les horaires de repas, 11h et 16h pour accompagner ou venir chercher un enfant, ou pour nous téléphoner.

RYTHMES, ACTIVITES et ESPACES PROPOSES

Les parents doivent fournir un change et le doudou (si l'enfant en exprime le besoin)

L'hygiène :

Les enfants sont systématiquement changés dès que besoin.

Nous utilisons du savon et de l'eau.

L'enfant est toujours prévenu avant d'être changé, car c'est un moment d'échange et de relation individuelle avec l'enfant.

La gestion de la propreté fait partie de l'apprentissage de l'autonomie de notre projet éducatif : c'est l'affaire de l'enfant, l'adulte est là pour l'accompagner, il n'est donc pas proposé systématiquement à l'enfant d'aller aux toilettes, dans lesquels il peut se rendre seul. Quand les enfants grandissent et qu'ils en manifestent le désir, nous leur proposons d'utiliser les toilettes.

Avant chaque repas ou goûter les enfants sont conviés à se laver les mains, après ils se débarbouillent avec un gant humide, et notre aide.

Le repas :

Les repas sont préparés sur place, par notre cuisinière.

Ils sont adaptés aux besoins et à l'âge des enfants.

Pour les plus jeunes, nous vous demandons de nous tenir informés de l'évolution du régime de votre enfant.

Le repas est servi vers 11h. Les enfants qui dorment le matin, mangent quand ils se réveillent, leur repas est maintenu au chaud.

Chaque enfant est servi à table, il peut ne pas manger, mais il lui est toujours proposé de goûter.

Les assiettes ne sont pas trop remplies, l'enfant peut toujours en demander encore.

Les adultes aident, dans un souci d'accès à l'autonomie, de convivialité et de calme.

Le goûter :

Le goûter est servi vers 16h, il sert de complément au repas de midi.

Le lait maternisé est fourni par les parents, une boîte fermée (ouverte sur place), sera conservée à la crèche pour tous ceux qui viennent régulièrement.

Le sommeil :

La sieste débute après le repas et les changes, vers 12h30, mais tous les enfants qui en manifestent le besoin sont couchés dans la matinée ou plus tard dans l'après-midi.

Ils sont déshabillés, les plus grands le font seuls, avant d'être couchés, les plus jeunes sont mis dans une turbulette, les autres ont une couette.

Un adulte reste avec eux pendant la sieste et note les heures d'endormissement et de réveil, afin que les parents puissent avoir l'information le soir.

Les activités :

Une grande partie de la surface de la crèche est réservée aux activités en libre accès. Les jeux et livres sont placés de manière visible et donnés aux enfants quand ils en manifestent le désir : emboîtement, construction, enfilage, puzzle, crayons, pâte à modeler...

Chaque matin une activité « repérée » est proposée aux enfants, les projets sont suivis pendant 1 ou 2 semaines, les enfants sont sollicités à y participer selon leurs capacités.

D'autres activités sont proposées en fonction des envies des enfants, de l'ambiance, de leur âge :

- Peinture, avec également des activités « peinture corporelle » en couche ou en culotte ...
- Jeux d'eau, l'été dans la cour, faire des bulles, remplir, vider, s'arroser, prendre un bain.
- Graines, avec des graines de lentilles oranges, toucher, remplir, vider...
- Musique
- Danses, rondes, dans la cour extérieure ou dans la crèche
- Motricité
- Rencontres avec le centre de loisirs (chasse aux œufs, goûter...)
- Atelier livres (prêt de la médiathèque)
- Promenade, découverte du milieu.

Nous essayons de sortir tous les jours, il est très important que les enfants puissent prendre l'air, car certains passent 50 heures par semaine à la crèche. L'hiver le temps d'ensoleillement est très court, il est vital que les vêtements soient marqués.

Les manteaux non marqués créent une perturbation au niveau de l'organisation de la sortie et des enfants.

En été nous pratiquons des jeux d'eau en maillot de bain et sandales plastique.

Les enfants qui marchent, se rendent à la médiathèque. Lorsque des spectacles jeunes publics ont lieu au village, nous y accompagnons les enfants.

Des photos sont prises régulièrement et disponibles, les réalisations picturales sont classées dans leur cahier de vie, cela permet aux parents d'avoir un aperçu de journées de leur enfant.

Projets particuliers :

Accueil d'un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique

Au « fleurs des champs » nous faisons le maximum pour recevoir les enfants « différents », quand leur famille ou les services sociaux font appel à nous.

Nous en discutons en équipe, avec les familles et chaque fois que c'est possible avec le CAMSP, afin de mettre en place un projet d'accueil individualisé.

Quand l'enfant rentre à l'école nous entrons en contact avec la responsable afin de lui faire part de notre expérience, et d'avoir un retour sur cette nouvelle expérience pour l'enfant.

Les enfants peuvent être reçus régulièrement au-delà de leurs 3 ans, s'ils ne sont pas aptes à entrer à l'école.

Accueil d'urgence :

Même si l'adaptation est très importante, nous pouvons toujours faire exception pour accueillir rapidement un enfant dont la famille a des soucis.

Actions mises en place pour faciliter le passage des enfants à l'école maternelle et en accueil de loisirs

Les enfants qui ont fréquenté « les fleurs des champs » sont socialisés et s'adaptent, en général, facilement. Ils entrent à l'école ou en accueil de loisirs en même temps que plusieurs copains de crèche et connaissent des plus grands qui viennent le mercredi ou pendant les vacances. C'est beaucoup plus rassurant que de se trouver dans une cour avec plein d'autres enfants inconnus...

Au cours du mois de mai nous accompagnons tous les enfants qui entrent à l'école passer un moment dans leur future classe. Pendant les vacances précédant leur entrée en accueil de loisirs nous y accompagnons les enfants.

TARIF (détails dans le règlement intérieur)

La participation financière des familles est calculée en fonction des ressources et du nombre d'enfants de la famille, par exemple le tarif horaire pour une famille avec un enfant est 0.06% de ses revenus mensuels.

Pour toute question concernant les tarifs adressez-vous à la responsable avec qui vous signez votre contrat.

LE PERSONNEL

QUALIFICATION, STATUT, NOMBRE

Le taux d'encadrement est de 3 animatrices pour 10 enfants, plus la coordinatrice.

L'équipe d'encadrement est composé de 6 personnes :

- une Responsable
- quatre auxiliaires de petite enfance
- une cuisinière – agent d'entretien

L'ensemble du personnel se rencontre en réunion de travail une fois par mois. Chacune suit régulièrement des formations professionnelles.

Nous recevons toute l'année des stagiaires, élèves du collège, de lycées professionnels, de la Croix-Rouge ou de la formation par correspondance.

PLACE et PARTICIPATION des FAMILLES

INFORMATION POUR LES PARENTS

Lors du premier rendez-vous, avant l'adaptation il sera proposé et expliqué à tous les parents le projet éducatif et le règlement de fonctionnement de la crèche. Des informations sont données régulièrement par voie d'affichage. **Il est important de prendre le temps de les lire.**

IMPLICATION DES PARENTS DANS LES ACTIVITES POUR LES ENFANTS

Dans ce cadre sont proposés :

Des vidéos-débats (en commun avec la crèche de Puget-Théniers), des ateliers. Un goûter avec diaporama au mois de décembre, et un autre goûter pour clôturer l'année scolaire. Les familles sont invitées à participer à l'accompagnement des enfants lors des sorties.

DIVERS

N'hésitez pas à poser toute question à laquelle nous n'aurions pas répondu, à consulter le projet associatif, éducatif, le règlement intérieur....

Prévenez-nous absolument et le plus tôt possible, en cas d'absence, de nombreux parents attendent une place pour leur enfant. Vous pouvez téléphoner et laisser un message à n'importe quelle heure nous consultons le répondeur très fréquemment.

L'équipe des « fleurs des champs » vous souhaite un beau et bon bout de chemin avec elle !!!